



INSTITUTION SAINT-JOSEPH

207, Rue Félix Faure
B.P. n° 9039
76072 LE HAVRE Cedex
☎ : 02.35.46.51.52
📠 : 02.35.46.55.22

INFORMATIONS RELATIVES AUX TESTS DE LANGUE ALLEMANDE de l'Institut GOETHE

Madame, Monsieur,

Les élèves qui le souhaitent peuvent passer les tests de langue allemande proposés à l'Institut Goethe de Paris. Une session est organisée au sein de notre établissement afin qu'un maximum d'élèves puissent y participer (cela évite de devoir se rendre individuellement à Paris). Le coût de ces tests étant élevé, l'institution Saint Joseph et l'Association des parents d'élèves prennent en charge 2/3 de la somme (1/3 restant donc à votre charge, **directement facturés au 2^e ou au 3^e trimestre**). Les règles de l'Institut Goethe sont strictes, dates et horaires de ces tests sont imposés de manière à ce que tout le monde passe le test écrit au même moment, il nous est donc impossible de les modifier. De plus les inscriptions sont définitives 1 mois avant la date effective du test, aucune annulation ne peut être faite une fois ce délai passé.

Le professeur d'Allemand de votre enfant l'orientera dans le choix du test qui lui conviendra le mieux.

Examens	Date 1	Date limite d'inscription	Coût à la charge des familles (1/3 du tarif réel)
A2	16 et 17 Janvier 2020	20/10/19	20 euros
B1	16 et 17 Janvier 2020	20/10/19	30 euros
B2	16 et 17 Janvier 2020	20/10/19	35 euros
C1	16 et 17 Janvier 2020	20/10/19	40 euros

Je reste bien sur à votre disposition pour toute information complémentaire et je vous remercie de bien vouloir nous retourner le coupon ci-joint avant le 20 octobre.

Cordialement,

E. Clément
Responsable des relations internationales

Me Mr..... Parents de En classe de.....

Certifient avoir pris des connaissances des conditions de passage des tests de langue allemande

Je souhaite que mon enfant passe le test d'allemand niveau A2 / B1 / B2 / C1 (entourer le test choisi)

Je ne souhaite pas que mon enfant passe le test

Date et signature :